

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Annexe aux plans d'études contenant des UE en géographie



Dispositions de transition

en géographie

applicables dès l'année académique
2013/14

Basées sur les décisions du Conseil de Faculté du 27 juin 2013

1. Introduction

Dès l'année académique 2013/14, de nombreux changements sont apportés aux programmes d'études de niveaux Bachelor et Master. Ces modifications peuvent affecter le cursus de tous les étudiants qui ont commencé un programme d'études en géographie les années antérieures.

Il est important de rappeler la règle de base des enseignements à suivre : Le plan d'études de référence en vigueur est celui de l'année académique à laquelle a officiellement commencé celui-ci. La liste des unités d'enseignement (UE) à suivre et à valider peut être modifiée pour les conditions suivantes :

- Si l'UE du plan d'études (PdE) n'est plus proposée ultérieurement. Dans ce cas, il est proposé une **UE de remplacement**, mentionnée dans le tableau de ce document.
- Si un **programme de transition** est proposé, permettant à l'étudiant-e, avec son accord écrit, de continuer dans un PdE nouvellement proposé.

Pour les PdE en géographie de niveau Bachelor (BSc en géographie, branches complémentaires, BSc_SI/BA_SI et la branche propédeutique de géographie), seules des UE de remplacement sont proposées.

Pour la filière de Master en géographie, l'étudiant-e peut choisir de terminer ses études selon le PdE commencé antérieurement, en prenant l'option de remplacement des UE, ou alors une transition vers le nouveau PdE de Master d'un volume de 120 ECTS.

2. Dispositions de transition

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé un programme d'études en géographie avant l'automne 2013.

Les programmes d'études concernés par ces dispositions de transition sont les suivants :

1. Bachelor of Science en géographie (BSc)
2. Master of Science in Geography (MSc)
3. Branches complémentaires en géographie (BCo)
 - Branche complémentaire à 30 ECTS (GEOG-30)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS (GEOG1-60)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS pour le DAES II (GEOG2-60)
 - Branche complémentaire « géographie + 30 ECTS » (GEOG+30)
4. Bachelor of Science en enseignement au degré secondaire I (BSc_SI)
5. Bachelor of Arts en enseignement au degré secondaire I (BA_SI)
6. Branche propédeutique de géographie

2.1. Unités d'enseignement de remplacement

Le tableau des UE de remplacement ci-dessous liste les UE qui ne seront plus proposées à partir de l'année académique 2013/14 et leurs nouvelles correspondantes. Lorsque la somme des ECTS des UE de remplacement dépasse trop largement celle des UE originelles à valider, des dispenses pourront être proposées par le conseiller aux études, en fonction de l'état d'avancement de l'étudiant-e.

L'étudiant-e qui a suivi une UE qui n'est plus au programme 2013/14 et qui ne l'a pas encore évaluée ou qui souhaite se présenter au second essai, l'inscription aux examens pour cette épreuve sera possible jusqu'à la session de l'automne 2014.

Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement de remplacement

Pour les UE de leur PdE originel non encore suivies, les étudiant-es devront choisir les UE de remplacement selon le tableau ci-dessous :

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0101	Introduction à la géographie physique (cours)	3	GS.0101	Introduction aux Géosciences (cours, partie 1)	3
GG.0102	Introduction à la géographie humaine (cours)	3	GS.0102	Introduction aux Géosciences (cours, partie 2)	3
GG.0103	Introduction à la géographie humaine (travaux pratiques)	2	GS.0104	Introduction aux Géosciences (travaux pratiques, partie 1)	3
GG.0151	Introduction à la géographie physique (travaux pratiques)	2	GS.0103	Introduction aux Géosciences (travaux pratiques, partie 2)	3
GG.0106	Méthodes quantitatives I (cours, partie 1)	1.5	GG.0160	Méthodes d'analyse quantitative I (cours)	1.5
GG.0107	Méthodes quantitatives I (cours, partie 2)	1.5		Intégré à GG.0260 Méthodes d'analyse quantitative II (cours)	3
GG.0108	Méthodes quantitatives I (travaux pratiques, partie 1)	1	GG.0161	Méthodes d'analyse quantitative I (travaux pratiques)	1.5
GG.0109	Méthodes quantitatives I (travaux pratiques, partie 2)	1		Intégré à GG.0261 Méthodes d'analyse quantitative II (travaux pratiques)	2
GG.0154	Cartographie et cartomatique (cours)	3	GS.0154	Cartographie et cartomatique (cours)	3
GG.0155	Cartographie et Cartomatique (travaux pratiques)	2	GS.0155	Cartographie et Cartomatique (travaux pratiques)	2
GG.0221	Méthodes de géographie humaine II	2	GG.0265	Méthodes de géographie humaine II	3
GG.0306	Quaternaire	3	GG.0262	Géomorphologie - Quaternaire (cours, partie 1)	3
GG.0251	Géomorphologie (cours)	3	GG.0263	Géomorphologie - Quaternaire (cours, partie 2)	3
GG.0252	Géomorphologie TP	2	GG.0264	Géomorphologie - Quaternaire (travaux pratiques)	2
GG.0255	Cartographie géomorphologique	2	GG.0259	Cartographie géomorphologique	3
GG.0321	Théories de l'aménagement	3	GG.0318	Géographie de l'environnement	3
GG.0314	Introduction à la géophysique (cours)	1.5	GG.0316	Introduction à la géophysique (cours)	2
GG.0315	Introduction à la géophysique TP (travaux pratiques)	1.5	GG.0317	Introduction à la géophysique (travaux pratiques)	2
GG.0308	Camp de terrain intégratif	4	GG.0361	Camp de terrain intégratif	5
GG.0351	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	2	GG.0258	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	3
GG.0405	Natural hazards and industrial risks	3	GG.0424	Hazards, risks and vulnerability	3
GG.0438	Seminar in geomorphology	2	GG.0451	Seminar in geomorphology I	2
GG.0446	Seminar in climatology and glaciology I	2	GG.0449	Seminar in climatology and glaciology I	2
GG.0530	Field course	3	GG.0453	Field course 1 in physical geography	5
GG.0476	Political Ecology	2	GG.0477	Political Ecology	3
GG.0469	Seminar in human geography	2	GG.0478	Seminar in human geography I	3
GG.0560	Field course	3	GG.0480	Field course 1 in human geography	5

2.2. Transition du programme de Master 90 ECTS à celui de 120 ECTS

Les étudiant-es actuellement inscrit-es au programme de Master de géographie à 90 ECTS ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de transiter vers le nouveau programme de Master à 120 ECTS.

Dispositions de transition pour les plans d'études contenant des UE en géographie

Pour ce faire, ils devront signer une convention de transition et compléter leur programme d'études pour un volume d'au moins 30 ECTS, selon le nouveau plan d'études. Ces compléments concernent les modules « Master thesis » et de spécialisation, « Physical science » ou « Social science ».

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG SUISSE
FACULTÉ DES SCIENCES

UNIVERSITÄT FREIBURG SCHWEIZ
MATHEMATISCH-NATURWISSENSCHAFTLICHE FAKULTÄT

Annexe aux plans d'études contenant des UE en géographie



Dispositions de transition en géographie

Basées sur les décisions du Conseil de Faculté du 25 mai 2009

Dispositions de transition

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé un programme d'études en géographie avant l'automne 2009.

Les programmes d'études concernés par ces dispositions de transition sont les suivants :

1. Bachelor of Science en géographie (BSc)
2. Master of Science in Geography (MSc)
3. Branche propédeutique en géographie (Bprop)
4. Branches complémentaires en géographie (BCo)
 - Branche complémentaire à 30 ECTS (GEOG-30)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS (GEOG1-60)
 - Branche complémentaire à 60 ECTS pour le DAES II (GEOG2-60)
 - Branche complémentaire « géographie + 30 ECTS » (GEOG+30)
5. Bachelor of Science pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I (BSc_SI)
6. Bachelor of Arts pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I (BA_SI)

1. Bachelor of Science en géographie (BSc)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de BSc en géographie avant le semestre d'automne 2009, soit avant l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études (version du 24.05.2009).

1.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour les deuxième et troisième années.

1.2 Etudiant-es de 3^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé les deux premières années avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la troisième année.

1.3 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des UE prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

1.4 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0104	Cartographie	3	GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0105	Cartomatique	3	GG.0154	Cartographie et cartomatique	3
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0155	Cartographie et cartomatique TP	2
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0203	Géomorphologie TP UE partie 1	1	GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
GG.0204	Géomorphologie TP UE partie 2	1	GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
			GG.0255	Cartographie géomorphologique	2
			GG.0256	Excursion en géographie 1	0.5
			GG.0257	Excursion en géographie 2	0.5
GG.0301	Changements climatiques	3	GG.0351	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0352	Géodonnées sociales (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0353	Méthodes qualitatives II	2
GG.0307	Travail de recherche personnel II (TRP2)	10	GG.0354	Travail de recherche personnel	8
			GG.0360	Colloque de géosciences	1

2. Master in Geography (MSc)

This document is directed at students already enrolled in the Master Programme before the beginning of autumn semester 2009.

2.1 Students starting the 3rd semester in autumn 2009

As there is no change in mandatory course units for the third semester, students can complete their master programme according to the former curriculum.

2.2 Particular situations

For students who have not fully completed their first year of the master programme, a personal alternative set of courses will be proposed. They should imperatively contact the student advisor in charge for the Geography.

2.3 Correspondence between former and new course units

Courses in the former Curriculum			Courses in the new Curriculum		
Code	Title	ECTS	Code	Title	ECTS
GG.0401	Introduction to Global Environmental Change	3	GG.0420	Global Environmental Change	3
			GG.0421	Geocolloquium UE part 1	1
			GG.0422	Geocolloquium UE part 2	1
GG.0431	Introduction to Environmental Modelling (lecture + practical)	3	GG.0440	Environmental Modelling (lecture + practice)	3
GG.0432	Environmental physical Geodata (from field to analysis)	6	GG.0441	Applied Geophysical Methods	3
GG.0435	Advanced Geomorphology	3	GG.0442	Alpine Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0437	Cartography in Geomorphology	3	GG.0530	Field Course	3
GG.0436	Dendrogeomorphology	1	GG.0443	Project in Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0467	Globalization, development and socio-economic change	3	GG.0471	New Approaches in Human Geography	3
GG.0462	Environmental social Geodata (from field to analysis)	6	GG.0472	Environmental social Methods	3
GG.0465	Global Change and Human Rights Issues	3	GG.0474	Project in Human Geography	3
GG.0470	Seminar in Sustainable Development	2	GG.0473	Seminar in Global Change, Development & Ethics	3

3. Branche propédeutique en géographie (Bprop)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche propédeutique en géographie avant le semestre d'automne 2009.

3.1 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

3.2 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3

4.1 Branche complémentaire à 30 ECTS en géographie (GEOG-30)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire à 30 ECTS en géographie avant le semestre d'automne 2009.

4.1.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année (semestres 3 et 4).

4.1.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.1.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
			GG.0208	Biogéographie	3
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3

4.2 Branches complémentaires à 60 ECTS en géographie (GEOG1 et 2-60)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire à 60 ECTS en géographie (GEOG1 et GEOG2) avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie proposées n'ont pas été modifiées.

4.2.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

4.2.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.2.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3	GG.0154	Cartographie et cartomatique	3
GG.0105	Cartomatique	3	GG.0155	Cartographie et cartomatique TP	2
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
GG.0203	Géomorphologie TP UE partie 1	1	GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
GG.0204	Géomorphologie TP UE partie 2	1	GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0307	Travail de recherche personnel II (TRP2)	10	GG.0354	Travail de recherche personnel	8

4.3 Branche complémentaire « géographie +30 » (GEOG+30)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de branche complémentaire « géographie + 30 ECTS » (GEOG+30) avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement des sciences de la Terre proposées n'ont pas été modifiées.

4.3.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

4.3.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

4.3.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
GG.0301	Changements climatiques	3			
			GG.0351	Géodonnées physiques (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0352	Géodonnées sociales (du terrain à l'analyse)	2
			GG.0353	Méthodes qualitatives II	2
GG.0401	Introduction to Global Environmental Change	3	GG.0420	Global Environmental Change	3
GG.0432	Environmental physical Geodata (from field to analysis)	6	GG.0441	Applied Geophysical Methods	3
GG.0435	Advanced Geomorphology	3	GG.0442	Alpine Cryosphere and Geomorphology	3
GG.0436	Dendrogeomorphology	1			
GG.0467	Globalization, development and socio-economic change	3	GG.0471	New Approaches in Human Geography	3
GG.0462	Environmental social Geodata (from field to analysis)	6	GG.0472	Environmental social Methods	3

5. BSc_SI en géosciences (BSc_SI 30 à 50)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de Bachelor of Science pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I en géosciences avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie n'ont pas été modifiées.

5.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

5.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

5.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
			GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
			GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0301	Changements climatiques	3			

6. BA_SI en géosciences (BA_SI 30 et 50)

Ce document s'adresse aux étudiant-es qui ont commencé leurs études de Bachelor of Arts pour la formation scientifique dans les branches enseignables au degré secondaire I en géosciences avant le semestre d'automne 2009.

Il est à noter que les unités d'enseignement de géologie n'ont pas été modifiées.

6.1 Etudiant-es de 2^{ème} année

Les étudiant-es qui ont terminé la première année avant le début du semestre d'automne 2009 doivent suivre le programme du nouveau plan d'études (version 2009) pour la deuxième année.

6.2 Situations particulières

Pour les étudiant-es qui n'ont suivi qu'une partie des unités d'enseignement prévues dans le programme annuel, un plan d'études personnalisé sera établi sur la base de leur dossier. Dans tous les cas, ces étudiant-es doivent prendre contact avec le conseiller aux études de la branche géographie.

6.3 Correspondance entre anciennes et nouvelles unités d'enseignement

Unités d'enseignements selon ancien plan d'études			Unités d'enseignements selon nouveau plan d'études		
Code	Titre	ECTS	Code	Titre	ECTS
			GG.0103	Introduction à la géographie humaine TP	2
			GG.0151	Introduction à la géographie physique TP	2
GG.0104	Cartographie	3			
GG.0110	Géographie de la population	3	GG.0156	Introduction à la géographie humaine II	3
GG.0111	Géographie régionale de la Suisse	3			
GG.0201	Géomorphologie UE partie 1	3	GG.0251	Géomorphologie	3
			GG.0252	Géomorphologie TP	2
GG.0202	Géomorphologie UE partie 2	3	GG.0253	Introduction à la cryosphère	3
			GG.0254	Introduction à la cryosphère TP	2
GG.0301	Changements climatiques	3			